

OFFICE DES CÉRÉALES



AVIS DE CONSULTATION
N° C1/0053/22

L'Office des Céréales lance une consultation pour la réalisation des travaux d'aménagement, d'entretien et de remise en état de 3 bâtiments sis à la rue Amilcar - Ville Béja.

Seules les entreprises agréées ou autorisées par les autorités compétentes (spécialité B0-catégorie minimum 1) ou munies d'une patente peuvent participer à la présente consultation.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales (Service Achats).

Les soumissions doivent être présentées comme indiqué à l'article 4 du cahier des charges relatif à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous pli fermé, par voie postale et recommandée ou par Rapid-poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, sous enveloppe fermée et scellée, libellée au nom du Président-Directeur Général - 30 - Rue Alain Savary, BP N°173 CEDEX 1002 Tunis, portant la mention «**NE PAS OUVRIR - Consultation N°C1/0053/22: Réalisation des travaux d'aménagement, d'entretien et de remise en état de 3 bâtiments sis à Béja.**».

Les offres doivent parvenir au plus tard le 28 novembre 2022, le cachet du Bureau d'Ordre Central de l'Office des Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à 60 jours après la date limite de réception des offres.

Toute offre qui ne contient pas la caution bancaire provisoire (1500Dt) ou qui est parvenue au-delà de la date limite sera rejetée.